

Divorce et rachat de part

Par vinfran, le 31/08/2013 à 10:04

bonjour a tous, nous avons décider de divorcer avec mon mari a l'amiable(mariée sous le regime de communaitée) Nous avons acheter une maison il y a 4 ans sont cout 190.000 euros , a ce jour il nous reste 165.000 euros a rembourser.nous avons rdv avec le notaire mais en attendant pour nous faire une id?e je voulais savoir vu que mon mari voudrais racheter ma part et je suis d'accord quels en seront les frais. l'avocat nous a parler de soulte,quel sera son montant? le credit qu'il va racheter est ce le capital restant due soit 165.000 euros ou plus? merci beaucoup pour vos reponses. a bientot Françoise[smile9]